

# Le patient tissage d'un réseau autonome

**Benoît Delbecq**

DANS **MULTITUDES** 2004/2 n<sup>o</sup> 16 , PAGES 167 À 172

ÉDITIONS **ASSOCIATION MULTITUDES**

ISSN 0292-0107

DOI 10.3917/mult.016.0167

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-multitudes-2004-2-page-167?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



# le patient tissage d'un réseau autonome

Benoît  
Delbecq



**Multitudes :** Quelles stratégies avez-vous développées pour tenter de déjouer le blocage de la médiasphère commerciale ?

**Benoît Delbecq :** Il existe dans le jazz d'aujourd'hui pratiquement autant de directions esthétiques que de musiciens jouant leur propre musique. Au sein de cet immense archipel dont j'ignore sûrement encore nombre d'insularités, il existe une multitude de réseaux de contacts et d'échanges esthétiques (des « milieux essentiellement communicants »<sup>1</sup>). C'est ce qui fait la grande richesse de cette scène, chaque grande ville mondiale ayant désormais un certain nombre de musiciens-chercheurs, créant ainsi un ensemble vivant de laboratoires en évolution, qui communiquent entre eux. Entre la médiasphère commerciale et la scène du jazz contemporain, la cohabitation est impossible puisque l'échelle de temps d'élaboration et de maturation des musiques n'est pas la même. Il faut parfois 5, 10 voire 20 ans, pour qu'un groupe, un musicien, ouvre une porte esthétique. Ce ne sont donc pas les mêmes échelles, le marché musical ne pensant pas à long terme<sup>2</sup>. Les musiques auxquelles je participe ne séduisent qu'un nombre limité d'auditeurs : des amateurs, des passionnés, souvent aussi des néophytes arrivés à un concert par hasard et dont l'intérêt pour ces démarches grandira ou disparaîtra, selon l'entourage et les réseaux sociaux. C'est *directement* vers le public, en une démarche autonome, qu'il faut toujours plus se tourner : production de concerts, de disques, sites internet... un travail à long terme pour une musique qui se développe aussi esthétiquement par à-coups ou poussées fugitives. Via le collectif Hask<sup>3</sup> dont je suis membre fondateur, nous informons toujours l'intégralité des gros médias (TV, quotidiens, magazines...), il y a parfois un semblant de répondant, mais pas obligatoirement plus de public, ce qui en dit peut-être long sur l'influence des articles culturels grand public ! Tantôt sans, tantôt avec les médias, nous faisons salles comblées ou salles clairsemées... Heureusement, c'est équilibré, mais le pourquoi reste extrêmement mystérieux. Une sorte de semi-clandestinité médiatique semble donc plus propice à la pérennité de nos pratiques musicales. Tenter le nomadisme musical dans un monde musical strié (donc contrôlé : la distribution, nerf de la « guerre ») par la puissance économique : voilà qui séduit pourtant un nombre croissant d'auditeurs, notamment chez les plus jeunes. Il y a un public qui se reconnaît dans cette démarche, c'est l'ossature avec laquelle il faut rester en contact : les inviter à rester à l'écoute de nos rêves sonores... Mais ce public n'est pas global, il est en général de milieu cultivé : l'habitant du tiers monde et le RMIste ne peuvent se payer ni place de concert, ni disque. Notre démarche par trop isolée est un minuscule semblant de tentative utopiste. Je pense que l'af-

franchissement culturel dépend avant tout de l'éducation, et de sa relation à l'esprit de découverte ; la partie est bien difficile, et le cadenas n'est pas près de sauter. En bon utopiste, j'ose croire que le monstre médiasphérique mourra de lui-même à force d'excès et de ridicule. Vivre à l'écart de la médiasphère me semble une démarche d'ordre sanitaire pour tout individu...

**Multitudes :** En tant que créateur, vous sentez-vous attaché à la notion de droits d'auteur ?

**Benoît Delbecq :** Absolument : la notion de droit d'auteur, en France, reste fondamentale ; même si les majors tentent toujours de contourner ces droits, le compositeur peut s'il le souhaite demeurer très protégé. Renoncer à mon copyright me ferait renoncer à environ un cinquième de mes revenus. En France, le créateur est plutôt bien servi par le système du droit d'auteur, pour autant que l'on évite scrupuleusement d'être manipulé ou arnaqué. Mais il manque la transparence des comptes ; pour ce qui est de la SACEM française, on nous cache beaucoup de choses, ce qui est rageant car nous en sommes sociétaires ! Cela étant, je n'ai jamais touché le moindre centime pour mes musiques jouées ou diffusées au Canada ou au Japon... Un problème tient toutefois à ce que les ratios de rémunération sont caduques en France. Je ne vois pas pourquoi un compositeur pop aurait moins de points qu'un « jazz de création » ou « symphonique ». Les pratiques et les moyens mis en œuvre sont différents, c'est tout. À l'heure actuelle, un compositeur « symphonique » gagne plus de 4 fois plus qu'un compositeur « jazz » pour une œuvre d'une même durée ! Il faut bannir ces privilèges de classe ! Les majors jouissent de grands privilèges quant aux sociétés de perception des droits, c'est une chose à abolir ; de plus, leurs sociétés d'édition perçoivent énormément sans fournir de réel travail d'éditeur....

**Multitudes :** Imaginez-vous des systèmes de distribution qui permettraient de court-circuiter les réseaux de prédation actuels ?

**Benoît Delbecq :** Oui, absolument. Moi-même, j'achète presque tous les disques par Internet, à différents sites, parfois directement aux sites de musiciens, et aux petits magasins, et j'aimerais volontiers télécharger des disques entiers. Le problème est que le MP3 est un format audio très destructeur de nuances, de finesses de timbres, etc. — il n'est donc pas vraiment adapté à nos démarches. Il n'y a pas pire que de découvrir une musique complexe dans de mauvaises conditions audio... Je ne suis

donc pas prêt à payer pour des albums en MP3. Par contre le MP3 m'a fait découvrir des disques que j'ai achetés ensuite. Vivement le SACD généralisé, la qualité est géniale ! Ce problème de format sera vite résolu, la mutation de ce « marché » est encore à venir. En espérant qu'il restera des artisans vendeurs de disques — que ce soit en magasin de quartier ou sur Internet. Il faut rendre hommage aux disquaires indépendants qui sont de véritables alliés. Mais ce qu'il faut avant tout, ce sont davantage de concerts, davantage de radios indépendantes, des cinéastes plus audacieux musicalement, une baisse de la TVA sur le disque (en France, les disques sont vraiment chers) et une baisse des taxes sur la production de concerts, davantage d'aides aux salles prenant des risques de programmation, etc. Mais tout cela induit une refonte complète du système de rémunération des artistes, des charges sociales, etc.

**Multitudes :** Comment la politique et l'esthétique interagissent-elles au sein du microcosme d'un ensemble de jazz ?

**Benoît Delbecq :** Cela reste la préoccupation principale de mes recherches : comment fabriquer, au sein d'un orchestre, des relations qui catalyseront un subtil *échange* débarrassé de tout ego ? Tout d'abord, s'entourer de gens qui ont bien digéré leur ego : c'est le début incontournable de toute expérience libertaire ! Le *free total*, lo *ixqu* il atteint sa pertinence esthétique (c'est loin d'être toujours le cas à mes oreilles), est sûrement idéal : aucune règle préalable, connivence établie, complémentarité, jeux de réseaux : joies fugitives ! Mais il peut aussi affreusement se répéter dans ses propres clichés... Lorsque composition il y a (un... modèle, un... patron — celui du tailleur — à suivre !), fût-elle dans certains cas *primitive* de par ses données imposées (ce qui ne veut pas dire simpliste), il y a, qu'on le veuille ou non, principe d'autorité et d'adhésion à cette autorité. Fût-elle souvent amicale, l'autorité est entre les mains du compositeur qui va tenter d'insuffler l'esprit d'une composition à ses acolytes. En ce sens, la composition *légifère* et *orientée* ainsi, pour l'improvisation, de libres attitudes et altitudes d'oreilles, par le biais d'attitudes instrumentales. Elle n'en reste pas moins à mes yeux un outil précieux pour obtenir dans l'improvisation une liberté de chacun tournée vers le son *collectif*. L'idée de confiance et conviction en l'Autre *in situ* est primordiale dans le jazz et les musiques improvisées, comme dans tout autre art collectif (je pense au théâtre par exemple).

**Multitudes :** Sur quels types d'entreprises collectives se branche votre pratique musicale dans le contexte français ?

**Benoît Delbecq :** Nous avons fondé à plusieurs le collectif Hask en 1993. L'idée de départ étant de tenter de sortir de notre isolement, la démarche des musiciens du collectif (Steve Argüelles, Hubert Dupont, Stéphane Payen, Guillaume Orti et moi-même) étant par trop spéciale à cette époque, car nous « débarquions » littéralement sur la scène. À présent, le collectif Hask est une petite structure de production avec deux permanentes administratives (le poids de l'administratif dans la production est insensé, et ces postes sont rémunérés par des subventions et un pourcentage sur les concerts « vendus »), ce qui nous permet d'augmenter la diffusion de nos musiques, de tourner à l'étranger avec l'appui de subventions, etc. Nous sommes en contact avec plusieurs collectifs : en Hollande, en Belgique, au Canada, en Angleterre. Avant la fondation de Hask en 1990 (j'avais alors 24 ans), le groupe Kartet a partagé une maison : un an à vivre et répéter quotidiennement près de Marseille. Ce fut une réelle expérience communautaire, tant sur le plan musical qu'humain, dans des conditions financières difficiles, mais qui a définitivement scellé la démarche des musiciens du groupe. Quelle fantastique opportunité d'avoir pu répéter un an quasi quotidiennement ! Une extraordinaire expérience : esthétiquement, en tant que groupe, et en tant qu'improvisateurs, nous avons gagné probablement plusieurs années ; ainsi notre premier disque a été alors particulièrement remarqué à sa sortie. Mais cette « résidence » a pu être possible grâce à des subventions publiques ! C'est une des spécificités de la vie culturelle des artistes basés en France. Autre expérience communautaire musicale au sens large (tout groupe est communautaire !) : l'orchestre Los Incontrolados (dont je fais partie) — en hommage aux combattants anarchistes espagnols — qui s'est constitué fin 1998 à l'initiative du producteur Jean Rochard. Vingt musiciens, une danseuse de flamenco, une comédienne-récitante, 3 versions (française, anglaise, espagnole) du texte anonyme d'un « Incontrôlé de la Colonne de Fer » : 39 compositions en tout, dirigées par chaque compositeur à son tour. À ce jour seulement quatre concerts joués, le disque toujours pas sorti faute d'argent, pas d'autre concert en vue : la musique d'une communauté de 13 musiciens vivant aux quatre coins de l'Europe n'est pas viable à notre époque. Plus récemment, j'ai fondé avec le violoncelliste Vincent Courtois, le contrebassiste et programmeur audio Olivier Sens ainsi que le guitariste danois Hasse Poulsen, et plusieurs jeunes plasticiens, une Zone d'Activité Musicale (ZAM — doublée d'une ZAP, Zone d'Activité Picturale), au club « Le Triton » des Lilas, petite localité de proche banlieue où nous résidons, à l'est du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Chaque mois, un concert s'articule autour d'une thématique (ZamZen,

ZamAirways...) et présente des performances. Forts d'un bouche à oreille grandissant, nous faisons salle comble (environ 100 personnes) à chaque fois. Nous estimons qu'il y a un travail local à fournir assidûment afin d'initier le public à ces musiques, et nous distribuons des tracts à la sortie du métro (ça marche, des non-initiés nous rejoignent pour le concert). Plusieurs ZAM sont désormais en formation en province, ce qui augure du tissage d'un nouveau réseau autonome. Mais pour l'instant cela nous coûte de l'argent. Je crois en la multiplicité des actions tournées vers le public, et à la fidélisation du public à long terme, et je pense que l'Internet, d'ici quelques temps, permettra beaucoup de choses encore pour se rapprocher des oreilles curieuses.

---

(1) Deleuze et Guattari, *Mille Plateaux*, Paris, Minuit, 1980.

(2) Il existe cependant des démarches à long terme « suivies » par les grosses compagnies, mais c'est une partie infiniment petite du marché.

(3) Voir le site Internet : [www.hask.com](http://www.hask.com)